



# RESPONSABLE D'APPROVISIONNEMENT

Référence dans les emplois ITRF

**BAP G**

**Emploi type : Technicien logistique (G4B48)**

**Localisation du poste : CROUS DE PARIS**

**Classement statutaire dans le corps d'accueil : Technicien – filière ITRF**

**(B1)**

**Mission:**

Responsable de la qualité de l'approvisionnement,  
Responsable des opérations matérielles et administratives (comptabilité-matières) relatives à la gestion des stocks de denrées alimentaires, de matériels et de fournitures.

**Activités principales**

- Possibilité d'encadrer une équipe,
- Responsable de la bonne tenue du magasin, tenir la comptabilité denrées, matériels, produits d'entretien, linge,
- Participer à la définition d'une politique d'achat,
- Participer à l'élaboration des documents techniques liés aux produits dans le cadre de la procédure d'achat des marchés publics,
- Assurer la tenue des stocks entrées-sorties,
- Interlocuteur des fournisseurs, passer notamment les commandes courantes,
- Connaître le seuil de réapprovisionnement et informer le chef de cuisine des marchandises manquantes,
- Réceptionner et contrôler les marchandises (aspect qualitatif et quantitatif),
- Collaborer à l'élaboration des menus avec le gestionnaire et le chef de cuisine,
- Participer au suivi de gestion comptable du restaurant,
- Suivre et veiller à la bonne exécution des marchés,
- Participer à la recherche de nouveaux produits,
- Veiller au nettoyage des locaux placés sous sa responsabilité,
- Veiller au respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité en vigueur,

**Dispositions communes relatives à la continuité et aux nécessités du service public**

Dans le cadre de ses missions et lorsque la continuité du service est engagée, l'agent peut être appelé, dans la prolongation cohérente de ses activités principales, à se voir confier toute autre tâche de logistique dans le cadre de la restauration.

Dans les cas particuliers de sous-service, ou dans les cas exceptionnels (notamment urgence et remplacement) de rupture de service, l'agent peut être amené temporairement, sur décision de l'autorité de gestion de proximité, à exercer des activités relevant du même emploi-type de qualification comparable et sous réserve des aptitudes, des compétences et de formation requises par celui-ci.

Lorsque les fonctions temporairement occupées le justifient, un complément indemnitaire égal à la différence de rémunération de celles-ci avec celles ordinairement occupées par l'agent lui est versé au *prorata temporis*.

**Compétences attendues (notamment pour le recrutement et l'affectation dans le réseau des œuvres):**

- Connaissance de la comptabilité-matières,
- Capacité à utiliser les logiciels métiers, lecture des codes,
- Connaissances techniques des matériels et produits d'entretien,
- Connaissance des techniques de rangement et déstockage,
- Connaissance des critères de péremption,
- Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire en vigueur,
- Connaissance des critères de qualité définis dans les clauses des marchés et des prix en vigueur.

**Formations:**

- Comptabilité,
- Informatique,
- Hygiène, santé et sécurité au travail,
- Formation sur les produits et denrées,
- En cas de besoin, permis B,
- Gestuelle et ergonomie,
- Utilisation des EPI,
- Economie d'énergie.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and the text "HARTRES.L" written in a simple, slightly slanted font to the right of the loop.